

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 1^{er} Août 1893

NOUVELLES LOCALES

Nous avons le regret d'apprendre la mort, à Glori, diocèse de Vintimille, du R. P. Ange Ausenda, de la Congrégation de la Mère de Dieu, membre du Clergé de l'église Saint-Charles, aux Moulins.

Il appartenait depuis douze ans au diocèse de Monaco, et il est unanimement regretté de ses paroissiens.

Au moment où nous mettons sous presse a lieu la distribution des prix aux écoles communales de garçons.

Demain, à 10 heures du matin, aura lieu la même cérémonie pour les écoles communales de filles.

Dans l'après-midi de jeudi, plusieurs orages ont éclaté sur notre littoral. Dès trois heures, dans la direction de l'Estérel, la pluie faisait son apparition. et à cinq heures, toute la côte d'Italie et les montagnes qui nous environnent étaient couvertes de lourds nuages qui fondirent bientôt en une pluie torrentielle accompagnée de violents coups de tonnerre. Cela ne dura qu'une heure environ, mais, pendant la soirée, la pointe de Bordighera et la Méditerranée ont été littéralement en feu, les éclairs se succédaient sans interruption, et c'était un spectacle magnifique que cet immense embrasement.

Ces orages ont, dans le golfe de la Napoule, donné naissance à des phénomènes qu'un journal de Cannes décrit en ces termes :

Les nuages, contrariés par la diversion des vents, étaient venus s'amoncèler dans le golfe de la Napoule et semblaient s'être fondus avec les collines de l'Estérel. Au loin, dans le sud-ouest, la ligne de l'horizon avait entièrement disparu, et la passe, affreusement chargée, était sillonnée, à intervalles très rapprochés, de longs éclairs dont les reflets éclairaient toute la rade.

C'était un grain, un grain venant à grands pas.

Tout à coup, vers le milieu du golfe, à deux milles du rivage, la mer se soulève, les vagues convergent sur un même point et pendant qu'une traînée de nuages descend en tourbillonnant vers les eaux, une colonne liquide se dresse à sa rencontre et la trombe, ainsi formée, part en roulant sur elle-même dans la direction du sud ; il s'en forme bientôt une seconde, puis une troisième et, toutes emportées par un même courant atmosphérique, se lancent dans la même direction, se suivant à faible distance et se perdent dans le sud.

Quand le grain arrive à hauteur et en deçà des îles, une nouvelle trombe se forme à un demi-mille environ du Sécán, à cinquante brasses d'un bateau de pêche qui tire ses filets. Celle-ci prend une direction opposée aux autres, laisse le bateau pêcheur sur sa droite, et marche directement sur la jetée, à la grande admiration des spectateurs qui la suivent anxieusement du regard.

Le phare se trouvant sur sa route, elle l'enveloppe, se brise, et vient s'affaler en partie sur les ponts des vapeurs Fraissinet et Castaldi qui opéraient leur déchargement. Le vent qui la menait, soulevant alors un tourbillon de poussière et de boue, continue sa marche échevelée, traverse en sifflant le quai dans toute sa longueur et prenant la rue

des Marchés, vient mourir aux pieds des hauteurs de l'hôtel Continental. L'évolution de ce dernier phénomène avait duré environ une minute, pendant laquelle les gros nuages noirs étaient allés se perdre dans les Alpes, ne nous laissant qu'un temps couvert qui, dans la soirée et ce matin encore, nous a gratifiés de quelques légères ondées.

Les renseignements que nous recevons d'autre part de la plaine de Laval nous indiquent que le phénomène y a eu son contre-coup. Des arbres, en assez grand nombre, ont été déracinés par la violence du vent.

Dimanche, les membres de la Société des Régates de Monaco se sont rendus aux îles de Lérins, en partie de plaisir. Le vapeur *Vent-Debout*, du port de Nice, avait été loué pour la circonstance. Parti vers 7 heures du matin, ce vapeur est arrivé à l'île Saint-Honorat à 10 heures. Un banquet de 120 couverts, auquel assistaient, comme invités étrangers, le président et les membres du bureau de la Société des Régates de Cannes, a été servi par le restaurant de Lérins. Au dessert, plusieurs toasts ont été portés à nos Princes et à la France.

Le retour s'est effectué le soir, à 8 heures et demie. En rentrant au port, des bombes tirées à bord du *Vent-Debout* ont signalé la rentrée de nos joyeux excursionnistes.

On nous prie d'annoncer qu'il reste encore quelques lots de la tombola organisée pour la fête de la Société Chorale.

Les porteurs de billets sont informés que, passé le 10 août, les lots non réclamés resteront acquis à la Société.

MM. les Vélocemen de la Principauté sont prévus que deux courses *Séniors et Juniors*, organisées par le Comité des bals, sous la direction du Sport Vélocepedique Monégasque, auront lieu le 9 août. Prix 6 médailles, dont 2 en vermeil, offertes par le Comité des bals, et 4 dont 2 en argent et 2 en bronze offertes par le S. V. M.

MM. les Velocemen qui désirent y prendre part sont priés de se faire inscrire chez M. Charles Xhrouet, secrétaire du S. V. M., 2, rue Antoinette, jusqu'au 7 août à midi.

Une parade aux lanternes (3 prix) devant avoir lieu le 9 août au soir, MM. les Velocemen qui voudront bien y prendre part sont priés de se faire inscrire au Café du Siècle, siège social.

Les relations maritimes de Monaco avec les ports du littoral, allant en augmentant chaque année, nous croyons intéresser nos lecteurs en leur signalant Naples comme un débouché à utiliser pour les produits de l'industrie monégasque ou de notre sol. En même temps, les bâtiments pourraient, au retour, approvisionner la Principauté des produits de Naples ou de la Sicile, si riches en soieries, vins de Marsala et autres, fruits secs, coton, lin, chanvre, gants, savons, etc.

Les travaux de la double voie ferrée entre Monaco et Eze sont poussés avec une telle activité qu'on peut espérer voir la seconde voie livrée à la

circulation quand on inaugurera le service d'hiver 1893-94.

On procède déjà à la pose des rails entre le pont du boulevard Charles III et le tunnel de Saint-Antoine.

Le souterrain de Barraïa, au Cap d'Aglio, est terminé ou à peu près.

C'est un travail considérable qui a été exécuté avec autant de rapidité que d'habileté, car le service n'a eu aucune interruption.

C'est le 18 octobre 1868 que la section de Monaco à Nice a été livrée à l'exploitation. Dans ce parcours de 16 kilomètres, on dut percer onze tunnels qui, mis au bout les uns des autres, formeraient un souterrain de 4 kilomètres 500 mètres de longueur. Le tunnel de Villefranche a, lui seul, près de 1,500 mètres, et les travaux de soutènement de la voie, à cette gare, ont nécessité 3,500 mètres cubes de maçonnerie.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — On annonce la mort de M^e Henry Marcy, avocat du barreau de Nice, décédé le 26 juillet dans sa propriété, villa Carina, à la Salis, Antibes.

Il souffrait d'une affection cardiaque.

— Une déplorable catastrophe s'est produite dimanche matin, au quartier Riquier, dans le magasin de décors du théâtre municipal de Nice, que la ville fait construire sur la place de la République en bordure des rues Emmanuel et de la République. Un mur s'est écroulé entraînant dans sa chute un échafaudage de dix mètres de hauteur. Huit ouvriers ont été précipités sur le sol et blessés plus ou moins grièvement.

Cet accident, que les journaux niçois attribuent à la précipitation apportée dans la construction, a causé une grande émotion dans la population.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Les concours du Conservatoire viennent de finir. Ces épreuves ont justifié les critiques qu'on répète depuis longtemps sur l'insuffisance de l'enseignement qui est en honneur dans cet établissement. Dans l'art dramatique, deux lauréats paraissent appelés à un avenir certain : M. Fénoux et M^{lle} Grumbach ont des qualités naturelles et connaissent le mécanisme de leur profession. Dans l'art lyrique, M. Delpouget et M^{lle} Lafargue ont obtenu des premiers prix très mérités. Ce sont d'excellentes recrues pour nos grandes scènes de musique. Mais, en dehors de ces quatre sujets d'élite, nous ne voyons guère que cinq ou six concurrents ou concurrentes qui donnent des espérances. On éprouve un sentiment pénible en sortant de ces examens ; on se demande ce que pourront bien devenir tant de jeunes gens qui auraient pu travailler utilement dans des bureaux et tant de jeunes filles dont les aptitudes ne s'aperçoivent pas. Les instrumentistes peuvent utiliser leur savoir dans des orchestres et donner des leçons ; quelques-uns feront même de bons maîtres de chapelle ; mais les tragédiens et les chanteurs qui ne trouveront pas d'engagement à la fin de leurs études, me font penser à ces peintres, non dépourvus de mérite, qui exposent aux Champs-Élysées et au Champ-de-Mars sans vendre jamais un tableau. Il faut que

la perspective des planches ait un grand attrait pour déterminer autant de vocations. J'ai vu des jeunes filles du meilleur monde se rendre exactement à toutes les séances du concours et lancer des regards de jalousie aux demoiselles en robe blanche qui récitaient des vers d'*Andromaque* ou chantaient un morceau des *Huguenots*.

Je sais bien que la presse est un peu la grande coupable : c'est elle qui a fait naître cet engouement. Elle accorde une place trop grande dans ses colonnes aux choses théâtrales, et la « question Reichemberg » a pris les proportions de la question d'Orient. Je ne vous en parlerai pas ; car j'ai l'espoir que cette mauvaise humeur d'une jolie femme ne sera qu'un caprice. Un homme très perplexe en ce moment, ce n'est pas M. Claretie, qui en a vu bien d'autres, mais le spirituel Coquelin cadet. La démission de M. Got et celle de M^{lle} Reichemberg en font le doyen de la Comédie-Française. A lui le « panache » ; il est très préoccupé de cette promotion inattendue et il en est quelque peu inquiet. Il n'aime pas les honneurs parce qu'ils exigent du sérieux et rendent plus difficiles les pirouettes de la plume et du cothurne.

×

La vie châtelaine est très terne jusqu'à présent. Les nobles messieurs qui sont dans leurs terres ne s'occupent que d'élections. Il paraîtrait que nos grands mondains seraient disposés à faire de la politique. Certains d'entre eux ont pris la résolution de ne pas recevoir avant le mois de septembre : ce qui ne fait pas du tout l'affaire des dames et de la jeunesse. Les clubmen et les hommes de sport eux-mêmes ont l'intention de remplir scrupuleusement leurs devoirs d'électeurs. Il sera de bon ton de recevoir à Paris, quand on ne sera pas électeur en province, la veille du 20 août. Cette date est pourtant celle du grand jour des courses de Deauville, une réunion hippique à laquelle il est difficile de ne pas assister. Il paraît que la Compagnie de l'Ouest a prévu le cas.

Un train spécial avec wagon-restaurant quitterait Trouville le samedi 19 août, après la dernière course de la journée, et arriverait dans la soirée à Paris. Le lendemain matin, les électeurs zélés pourraient déposer leurs bulletins dès l'ouverture des urnes. Un autre train spécial, non moins pourvu d'un restaurant, les ramènerait le dimanche vers deux heures, un peu avant le premier coup de cloche, sur l'hippodrome de Deauville, où l'on pourrait faire à la fois des paris sur les chevaux et sur le résultat général des élections législatives.

×

Je dois constater qu'il reste encore à Paris un certain noyau de mondains et de mondaines qui sont assez embarrassés pour utiliser agréablement leurs loisirs. La Comédie-Française fait une tournée en province, l'Opéra-Comique est fermé, le Grand-Opéra est assez fréquenté, et M^{lle} Héglon, une chanteuse qui avait été longtemps discutée, y a obtenu un triomphe. C'est une fort belle personne, douée d'une bonne voix, qui travaille beaucoup ; elle arrivera certainement à briller au premier rang.

Les diners en petit comité, les parties dans l'île de Puteaux ou au Club de Polo, le tir aux pigeons, sont des distractions assez courues ; on se promène volontiers au Bois de Boulogne, mais en dehors des allées classiques des Accacias et du tour du Lac. La mode actuellement est de leur préférer l'allée de la Reine-Marguerite, le Pré-Catalan, le jardin d'acclimatation, l'allée qui conduit à Madrid, toutes ces avenues discrètes où il n'y a pas de cohue et où les voitures ne sont pas obligées de marcher au pas et à la file. Le seul inconvénient de ce changement dans les habitudes est qu'on ne sait plus où se rencontrer. Le seul point où tout le monde passe, c'est l'avenue du Bois de Boulogne. C'est là que le chroniqueur doit se poster en observation. C'est ce que j'ai fait, et j'ai noté que bien des gens de distinction n'avaient pas encore quitté Paris. Je pourrais citer de grands noms ; ce serait peut-être imprudent. Ceux que j'ai vus il y a quatre jours sont sans doute partis maintenant. Les lycées de Paris font en ce moment leurs distributions de prix, et les examens des écoles vont finir. Beaucoup de familles attendent maintenant le 1^{er} août avant de prendre leur volée vers la Suisse, la campagne ou les plages balnéaires. A l'heure où je vous écris, d'innombrables omnibus de chemin de fer, couronnés d'immenses malles, parcourent les rues. Le temps s'est remis au beau, l'air est doux, le vent a molli, tout fait prévoir que les mois d'août et de septembre seront agréables. Il y a dans l'atmosphère quelque chose qui vous pousse à voyager. Je vais boucler ma valise et aller vagabonder sur les plages de l'Océan. Peut-être ferai-je provende de nouvelles pour ma prochaine lettre.

DANGEAU.

CAUSERIE

Scribe et les ficelles dramatiques

(Suite)

Après Molière, Voltaire.

Je suis bien hardi d'oser parler de Voltaire : il est presque aussi démodé, comme auteur dramatique, que Scribe. Que dira-t-on si j'ajoute que Voltaire est une des gloires de notre théâtre ? Son malheur est de n'avoir pas été aussi grand versificateur que grand poète. Il a des vers de génie, des cris de passion sublimes, des passages d'une éloquence puissante, mais jetés sur un fonds de style de pacotille. On dirait une étoffe vulgaire brodée d'ornements d'or et de pierres précieuses. Ah ! s'il avait écrit en vers comme il écrit en prose ! Mais, sauf cette réserve, que d'imagination ! que d'invention ! que de nouveauté ! Il a créé la mise en scène. Il a transporté la tragédie dans tous les pays du monde. Il a mis sur le théâtre une variété infinie de costumes, de coutumes, de sujets. La révolution dramatique de 1830 porte bien plus la marque de Voltaire que celle de Shakespeare. *Lucrece Borgia* est construite sur le même patron que *Méropé*. Enfin Voltaire a fait, en 1731, ce que Corneille a fait, en 1636 avec le *Cid*, ce que Racine a fait, en 1667, avec *Andromaque*, et ce que Victor Hugo a fait, en 1829, avec *Hernani* ; il a fait une révolution théâtrale avec une tragédie de passion, avec *Zaïre*. *Zaïre* se joue encore aujourd'hui, et cependant, sur quoi repose-t-elle ? Sur trois moyens absolument matériels : au second acte, la cicatrice de Nérestan, la croix de Zaïre, et, au dernier, la lettre de son frère.

Après Voltaire, Victor Hugo.

J'admire beaucoup *Ruy Blas*. C'est une œuvre d'imagination absolument charmante, pleine de poésie, de romanesque, d'esprit. Mais supposez qu'au troisième acte, quand Don Salluste, proscrit, pénètre si insolemment et si imprudemment dans le palais sous une livrée, et quand, armé de la fameuse lettre du premier acte, signée Ruy Blas, il ordonne au premier ministre de fermer la fenêtre, supposez, dis-je, qu'à ce moment, son domestique lui réponde ce qu'il devrait lui répondre... « Ruy Blas ? Qu'est-ce que cela, Ruy Blas ? Je ne suis pas Ruy Blas. Je suis votre cousin :

Don César,

Comte de Garofa, près de Velalcazar,

c'est vous qui m'avez présenté à la cour sous ce titre, c'est grâce à vous que je suis arrivé au rang de premier ministre, et j'en profite pour ordonner à ces valets de vous jeter à la porte comme un drôle, et, si vous résistez, de vous faire pendre comme proscrit. » Qu'advierait-il, si Ruy Blas parlait ainsi ? Que la ficelle casserait et que la pièce tomberait par terre.

Après Victor Hugo, Alexandre Dumas.

J'assistais à la première représentation de *Mademoiselle de Belle-Isle*, non loin de Scribe. Il applaudissait, il riait, il était enchanté, comme tout le public. Le lendemain, il me dit : « Le théâtre est chose bien singulière. Voilà une comédie qui aura cent représentations, qui les mérite, et qui est fondée non pas sur une invraisemblance, mais sur une impossibilité absolue. Seulement, et là est l'habileté, cette impossibilité est de telle nature qu'on n'osera en parler tout haut, ni dans le monde, ni dans la presse. »

Après Dumas, Augier.

Un des grands charmes d'Augier était son absence complète d'amour-propre littéraire, sa virile habitude de solliciter toujours la vérité et de se la dire à lui-même. Aussi, suis-je bien certain qu'il eût été le premier à rire avec moi, si je lui avais dit tout bas : « Votre *Aventurière* est une bien belle pièce, mais votre *Montprade* est un vieillard bien singulier ; il y voit assez clair pour s'affoler de la beauté de Clorinde et il n'y voit pas assez pour reconnaître son fils. »

Je m'arrête, non pas, certes, faute de preuves nouvelles, mais je tiens à me borner aux morts. D'ailleurs, j'en ai assez dit, je crois, pour avoir le droit de conclure : que les ficelles sont un des éléments secondaires, sans doute inférieurs, j'en conviens, mais constitutifs d'une pièce de théâtre ; qu'il n'y a pas de meilleur moyen de nouer une action ou de la dénouer ; qu'il y a de mauvaises ficelles et des bonnes, mais que les mauvaises même peuvent aider à la production d'un chef-d'œuvre ;

que Scribe, en s'en servant, a imité les maîtres les plus illustres. Loin de moi l'idée de le comparer à eux : il ne me le pardonnerait pas ; mais il faut avouer qu'en fait de ficelles, les siennes valent mieux que les leurs. J'en pourrais citer bien des exemples. Je me contenterai de trois. Qu'on relise, dans *Bertrand et Raton*, la scène de la clé ; dans le *Mariage de raison*, la scène du paravent ; dans le premier acte des *Malheurs d'un amant heureux*, la scène du pari, et qu'on me dise si ce ne sont pas des merveilles d'ingéniosité, d'invention, et relevant, non du métier, mais de l'art.

J'entends la réponse. « Nous ne contestons pas à Scribe sa supériorité de ficelier, nous lui reprochons de n'être qu'un ficelier. »

Ici, je laisse la parole aux voix les plus autorisées.

Al. Dumas, qui sait faire tenir tant de choses dans une ligne, a mis cette phrase dans une de ses préfaces : « L'auteur dramatique qui unirait la puissance d'observation de Balzac et le talent de théâtre de Scribe serait plus grand que Molière. »

E. Augier m'a dit un jour, après le second acte de *Bertrand et Raton* : « C'est notre maître à tous. »

Labiche répondit à un jeune auteur qui venait lui demander des conseils : « Voulez-vous apprendre le secret de notre art ? Analysez les pièces de Scribe. »

Théophile Gauthier appelait Scribe un librettiste de génie.

J.-J. Weiss, un de nos plus distingués critiques dramatiques, a été plus loin ; il a écrit en toutes lettres : « Scribe ? c'est un homme de génie. »

Le mot me semble excessif. Il manque trois choses à Scribe pour le mériter. Sa valeur d'écrivain n'est pas égale à sa valeur d'homme de théâtre. Il a plutôt créé des rôles que des caractères ; enfin, il fait rire et pleurer, mais il ne fait pas penser. On n'en peut pas moins l'appeler hardiment un génie dramatique.

Les preuves sont là.

Pendant plus de trente ans, il a régné sur nos quatre principaux théâtres. Eh bien, il n'y en a pas un où il n'ait apporté un renouvellement ou une nouveauté.

Il a renouvelé l'opéra, il a renouvelé le ballet (le ballet de *la Somnambule* fut une petite révolution chorégraphique), il a renouvelé l'opéra comique, il a renouvelé le vaudeville et il a donné au Théâtre-Français la première et peut-être la seule grande comédie politique de notre répertoire : *Bertrand et Raton*.

Si l'on comptait le nombre des sujets de pièces qu'il a trouvés, des situations nouvelles qu'il a créées, des personnages qu'il a mis le premier sur la scène, des combinaisons, des péripéties, des dénouements ou comiques, ou pathétiques, ou amusants, qu'il a tirés de son cerveau, on verrait qu'aucun pays n'offre peut-être l'exemple d'un aussi puissant inventeur.

Après inventeur, disons constructeur. une certaine école dit : *carcassier*. Va pour carcassier ! car la carcasse est à une pièce de théâtre ce que l'ossature est au corps humain, elle seule la fait se tenir debout et marcher. Racine disait : « Quand mon plan est fait, ma pièce est faite. »

Malgré ces mérites réels, auxquels j'en pourrais ajouter d'autres, je ne m'étonne ni ne m'irrite que la mode se soit éloignée de Scribe ; que d'autres genres aient succédé au sien ; que des critiques, même acerbes, aient battu en brèche son système : c'est la loi. Il en souffre comme il en a profité. Il a remplacé, on le remplace ; rien de plus juste ; le désir d'*autre chose* me semble un des plus légitimes besoins de la curiosité humaine. Mais qu'un homme qui, pendant un quart de siècle a été un des enchantements d'une société... qui valait bien la nôtre ; qu'un écrivain qui a rendu toute l'Europe tributaire de l'esprit français, qui a été traduit dans tous les idiomes, qui a porté dans toutes les grandes villes du monde les coutumes, les goûts, les habitudes, la langue de France, qui, dans toutes ses œuvres, n'a jamais plaidé que des causes saines et honnêtes, qui a rendu amusante la glorification des vertus de famille, qui a une part de création dans les chefs-d'œuvre de Rossini, de Meyerbeer, d'Auber, de Halévy ; que cet homme, dis-je, soit poursuivi même dans la mort par des hostilités qui vont jusqu'à l'outrage ; qu'enfin des plumes françaises s'acharnent à détruire une gloire française, voilà ce qu'il m'est impossible de comprendre ! voilà ce qui ne pouvait se produire que dans un siècle d'iconoclastie comme le nôtre,

où l'on est possédé de la double rage d'élever des statues et d'en abattre, et de construire les nouvelles avec les débris des anciennes.

Vous l'avouerez-vous ? Je ne m'étonne pas moins que la Comédie-Française n'ait pas célébré, par une représentation toute spéciale, le centenaire de celui qui a tant fait pour sa prospérité.

L'occasion était pourtant bien belle, et le moyen, je le crois, facile.

Par un de ces hasards qui ne se rencontrent que sur le chemin des hommes supérieurs, le répertoire de Scribe contient deux pièces que rapproche une similitude singulière : l'une est en cinq actes, l'autre en deux ; l'une jouée au Théâtre-Français, l'autre jouée au Gymnase ; toutes deux également intéressantes, également amusantes, également applaudies, et qui, toutes deux, portent exactement sur le même sujet. L'idée de la pièce est la même ; la position des personnages vis-à-vis les uns des autres est la même, et cependant, par une puissance de transformation absolument incroyable, Scribe en est arrivé à ce que pas une de ces situations identiques ne se ressemble ! pas un de ces personnages tout pareils ne rappelle l'autre ! Il a tiré, non pas deux moutures du même sac, mais deux moissons du même champ : c'est la *Chaîne et les Malheurs d'un amant heureux*.

Eh bien ! supposez que la Comédie-Française ait eu l'idée, pour ce centenaire, de représenter ces deux pièces le même jour, avec toutes les ressources de sa troupe qui reste la première du monde... Quelle preuve du talent du Scribe, que la réunion de ces deux preuves ! Quel plaisir pour le public ! Quel joli sujet de feuilleton pour les critiques ? Quelle heureuse occasion de regret pour ses détracteurs de bonne foi ! Et, enfin, pour le Théâtre-Français quelle belle façon d'acquitter sa dette envers Scribe que de lui offrir le moyen de se défendre lui-même et par ses propres œuvres.

On y arrivera ! Quand ? Comment ? Par qui ? Je n'en sais rien. Mais ce double répertoire est trop riche pour qu'un jour ou l'autre Scribe ne reprenne pas la place qui lui est due dans la maison de Molière, celle d'un des maîtres de l'art dramatique français.

ERNEST LEGOUVÉ.

VARIÉTÉS

Les Iles de Lérins

L'excursion de la Société des Régates de Monaco aux îles de Lérins, dimanche dernier, rend toute d'actualité la description suivante :

Service de bateaux à vapeur. Plusieurs départs, chaque jour ; de Cannes à l'île Saint-Honorat (40 minutes) 1 fr. 50 aller et retour. Restaurants.

Le groupe de Lérins se compose de deux îles principales et de quatre ou cinq îlots. Les deux îles principales sont très petites, mais peut-être n'en est-il point de plus célèbres sur toutes les côtes de la France.

L'une, celle qui n'est séparée de la pointe de la Croisette que par une passe de 1,400 à 1,500 mètres a longtemps servi de prison au fameux *Masque de fer* et en dernier lieu au maréchal Bazaine : c'est l'île *Sainte-Marguerite*. Sur l'autre, appelée île *Saint-Honorat*, le saint auquel elle doit ce nom fonda vers l'an 410 l'un des premiers et des plus illustres monastères de la Gaule. L'île Sainte-Marguerite a une longueur de 2,300 mètres et une largeur maximum d'environ 1,000 mètres ; l'île Saint-Honorat a près de 1,600 mètres de long et une largeur moyenne de 400 mètres. Les deux îles sont séparées par un canal de 900 mètres appelé le Frioul.

Strabon donne à la première le nom de *Léron* et à la seconde celui de *Planasia*. Plinius l'ancien qui suivit Strabon de très près, appelle *Lero*, la plus grande et *Lerina* la plus petite de deux îles ; l'itinéraire maritime d'Antonin lui donne le nom de *Lerinus*.

ILE SAINT-HONORAT

L'île Saint-Honorat est de forme ovale allongé. Une ligne de brisants qui portent le nom de *Frères* ou *Moines* la protège au midi contre les vagues ; à l'est sont quelques îlots dont le plus considérable se nomme *Saint Ferréol*.

Nous savons par Plinius qu'une ville nommée *Vergoa-*

num s'élevait jadis sur *Lerina*, mais que du temps de cet écrivain il n'en restait plus que le souvenir ; d'où il résulte qu'au 1^{er} siècle de notre ère cette île était devenue sinon déserte du moins à peu près abandonnée. Ce témoignage du célèbre auteur latin vient à l'appui de la tradition qui nous apprend que Lérina était couverte de bois épais et infestée de bêtes vénimeuses au moment où, trois siècles après Plinius, saint Honorat s'y retira comme dans une Thébaidé.

Honorat ou Honoré (*Honoratus*) était d'une famille gauloise très illustre. Saint-Hilaire, d'abord son disciple puis son successeur à l'archevêché d'Arles, nous apprend dans son beau panégyrique que plusieurs des aïeux d'Honorat avaient exercé de hautes fonctions et même le consulat ; mais il ne nous dit rien du lieu de sa naissance. Il est certain néanmoins que ses parents habitaient une province du nord de la Gaule, et, à ce que l'on croit, la ville où les environs de Toul.

Son père et tous les siens étaient païens dans une contrée toute païenne. Converti au christianisme par son frère Venance, ils partirent tous les deux sous la conduite d'un vieillard, de saint Capraise, se rendirent à Marseille et passèrent de là en Achaïe. Venance mourut à Méthone, Honorat revint en Italie et de là en Provence. Léonce occupait alors le siège épiscopal de Fréjus. Attiré par le mérite de ce saint évêque, Honorat s'arrêta dans cette ville ; puis il se retira dans la grotte des montagnes de l'Estérel que l'on appelle aujourd'hui la Sainte-Baume. Enfin ne trouvant pas cette solitude assez profonde, il passa dans l'île déserte de *Lerina* où, d'après les conseils de son ami saint Léonce, il fonda son célèbre monastère l'an 375 selon les uns, 391 ou 405 suivant d'autres et, d'après l'opinion généralement reçue, l'an 410.

La communauté manquait d'eau douce, l'île n'en fournissait pas. Honorat fit creuser le roc, et, dit saint Hilaire, les eaux jaillirent, renouvelant ainsi deux miracles de l'ancien Testament ; car, sorties d'un rocher baigné par la mer, elles étaient douces et non salées. Ce puits existe encore.

La piété de saint Honorat, sa douceur, son grand savoir et son habileté attirèrent bientôt de toutes parts la foule des cénobites. « Quelle terre, quelle nation, s'écrie saint Hilaire, n'a pas quelques-uns de ses citoyens dans son monastère ? »

L'an 426, les habitants d'Arles, en ce temps la plus puissante cité de la Provence, choisirent le pieux abbé de Lérins pour succéder à Patrocle, leur archevêque. Honorat prouva par ses œuvres que ces hautes fonctions étaient dues à son mérite. Il joignait, en effet, aux vertus chrétiennes les dons de l'intelligence et du savoir, et il était fort estimé des hommes les plus remarquables de son temps.

Saint Honorat n'occupa que deux ans le siège d'Arles : il mourut le 16 janvier 429, laissant une telle réputation de grandeur morale, de valeur personnelle, qu'une des plus merveilleuses légendes enfantées au moyen âge fait de lui, en dépit de la chronologie, le fils d'un roi mahométan de Hongrie, l'ami et le protecteur de Charlemagne, qu'il va lui-même délivrer des fers de son oncle Aygolant, roi des Sarrasins de Tolède, et lui attribue une infinité de miracles des plus étonnants. Cette légende, qui pour nos pères était l'histoire vraie du saint fondateur de Lérins, nous a été transmise par le troubadour Raymond Féraud, dans un long poème intitulé la *Vida de Saint Honorat*, qu'il composa l'an 1300 d'après un manuscrit, dit-il, jadis apporté de Rome par un moine de Lérins ; et César de Nostradamus, dans son *Histoire de Provence* (1624), donne cette même légende comme étant la biographie exacte de saint Honorat ; enfin, un cantique composé en 1742 par l'abbé Sicard de Vallauris, prouve sans réplique qu'au dernier siècle on ajoutait encore foi, dans le pays, à toutes ces rêveries.

Revenons à l'histoire. Du vivant de saint Honorat, l'île de Lérins s'était rapidement peuplée de religieux ; après sa mort, la réputation du monastère s'étendit jusqu'aux dernières limites de la chrétienté. Les néophytes accouraient de partout à l'*Ile des Saints*. Un grand nombre d'entre eux appartenaient aux peuples barbares qui venaient de se partager les débris de l'Empire romain, et qui, à peine convertis au christianisme, n'avaient guère dépouillé les instincts et les mœurs de leur race. Des moines d'une telle origine ne pouvaient, malgré leur

bonne volonté, se plier entièrement à une règle sévère : il arriva donc nécessairement que la discipline se relâcha peu à peu ; puis vinrent de grands abus, et enfin des désordres tellement graves que, vers le milieu du septième siècle, les Pères eux-mêmes sentirent la nécessité d'une réforme. Ils appelèrent un homme d'une grande réputation, Aygulfe, abbé de Saint-Aignan d'Orléans. Aygulfe consentit à prendre la direction du monastère de Lérins et rétablit la discipline.

La plupart des jeunes moines regrettant leur premier genre de vie murmurèrent contre la sévérité de la règle ; et deux d'entre eux, Colombus et Arcadius, excitèrent une révolte que l'abbé Aygulfe parvint cependant à calmer. Colombus s'enfuit alors de Lérins, alla trouver un certain comte Mummulus, homme fort avide de richesses, et excita sa cupidité en lui parlant de grands trésors que renfermait le monastère. Mummulus se rendit en toute hâte à l'île de Lérins avec une troupe d'hommes armés ; sur l'ordre d'Arcadius, l'abbé Aygulfe et trente-sept moines fidèles furent pris, enchaînés, frappés de coups de bâton par tout le corps et jetés dans un cachot. Cependant Mummulus voulait avoir les trésors pour lesquels il était venu ; il entre dans la prison d'Aygulfe et les lui demande : « Mes trésors, lui dit l'abbé, sont les religieux que tu vois ici avec moi, et les pauvres de Jésus-Christ. » Mummulus et sa bande ravagent alors le monastère (an 660).

Après son départ, les moines révoltés enlevèrent, pendant la nuit, l'abbé Aygulfe ainsi que ses compagnons, et les font monter sur un navire qui, sous la conduite de Colombus, doit les transporter dans une île lointaine. Une tempête s'élève : elle pousse le navire à la côte. L'abbé ou quelqu'un de ses trente-sept partisans peut échapper au naufrage et raconter ce qui s'est passé ; Colombus leur fait couper la langue à tous. Après divers incidents et une longue navigation, ils abordent enfin à l'île Amaratime ou Amatine, entre la Corse et la Sardaigne. Columbus et ses complices débarquent leurs victimes sur ce rocher et les massacrent après leur avoir crevé les yeux.

Ce crime atroce ne resta pas impuni : Columbus fut mis à mort par ordre d'Ébroïn, maire du palais en Neustrie ; le pape canonisa les trente-huit martyrs ; on transporta leurs reliques au monastère, et tous les religieux se soumièrent à la règle, qui fut celle de saint Benoît du Mont-Cassin.

Il semblerait d'abord qu'un pareil événement dût arrêter pour longtemps la prospérité du monastère de Lérins : tout au contraire, il lui donna un accroissement extraordinaire ; si bien que quarante ans après, l'abbé saint Aman se trouva avoir sous sa direction plus de trois mille moines (4700, suivant la Chronologie de Lérins) : c'était plus que ne pouvaient en contenir les deux îles. Les religieux de Lérins fondèrent alors une succursale aux îles d'Or, aujourd'hui îles d'Hyères.

L'an 730, les Maures ou Sarrasins d'Espagne firent une invasion dans l'Aquitaine, traversèrent le Rhône et parcoururent toute la Provence, pillant, massacrant et détruisant tout sur leur passage. Celle de leurs bandes qui dévastait la côte maritime envahit l'île de Lérins, massacra l'abbé saint Porcaire avec cent un religieux et détruisit de fond en comble le monastère et tous les édifices religieux. Quelques jeunes religieux, miraculeusement échappés au massacre, s'étaient réfugiés à Rome ; ils revinrent à Lérins peu d'années après et reconstruisirent le monastère.

Pendant cette première période d'environ 300 ans, le monastère de Lérins fournit à l'Eglise douze archevêques, autant d'évêques, dix abbés et quatre moines Confesseurs, tous saints comme Porcaire et ses compagnons, et, en outre, un grand nombre d'hommes illustres (*Gallia Christiana*, III). Nous citerons entre autres :

Saint Hilaire, parent de saint Honorat et son successeur à l'archevêché d'Arles.

Cassien, qui fonda le monastère de Saint-Victor de Marseille et se rendit célèbre par ses divers écrits sur des questions religieuses.

Saint Vincent, dit de *Lérins*, ancien préfet du prétoire d'une des villes de la Gaule, autre écrivain ecclésiastique faisant encore autorité de nos jours.

Fauste, né dans la Grande-Bretagne, abbé de Lérins, puis évêque de Riez, ami de Sidoine Apollinaire, qui lui

adresa une de ses meilleures pièces de vers. Son fameux *Traité du libre arbitre et de la grâce*, dans lequel il combat saint Augustin, fait partie de la Bibliothèque des Pères.

(A suivre).

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Etude de M^e Antoine BLANC, notaire et défenseur près le Tribunal Supérieur de Monaco, sise à Monaco avenue de la Gare, 3, Condamine

VENTE SUR LICITATION
AVEC ADMISSION D'ÉTRANGERS

Il sera procédé le **onze août prochain, jour de vendredi, à neuf heures du matin**, par devant monsieur PLANTIF, juge au Tribunal Supérieur de Monaco, à cet effet commis, à l'audience des criées dudit Tribunal, à la vente sur licitation, les étrangers admis, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble dont la désignation suit :

DÉSIGNATION

LE DEUXIÈME ÉTAGE D'UNE MAISON

située à Monaco, rue Basse, numéro 25, portée au plan cadastral sous le numéro 76 de la section C et confinant :

- A l'est, monsieur Nicolas Otto ;
- A l'ouest, monsieur Joseph Aureglia ;
- Au dessous, monsieur Stanislas Bœuf ;
- Et au-dessus, madame Van den Daële et son frère Marcellin Ardisson.

NOM DES PARTIES

Cette vente est poursuivie à la requête de madame **Jeanne Ardisson**, épouse autorisée de monsieur **Jules Van den Daële**, chef jardinier à la Société des Bains, demeurant à Monaco, ayant M^e BLANC pour défenseur.

En présence de monsieur **Pascal Reynaud** et de dame **Caroline Ardisson**, son épouse, demeurant ensemble à Monaco.

Ladite vente a été ordonnée par jugement du Tribunal Supérieur de Monaco en date du vingt-sept juin mil huit cent quatre-vingt-treize, enregistré, et la date en a été fixée au jour et heure sus indiqués, par ordonnance de monsieur le Président dudit Tribunal en date du onze juillet suivant.

Le cahier des charges, clauses et conditions auxquelles ledit immeuble sera vendu, a été déposé au Greffe du Tribunal Supérieur le onze juillet mil huit cent quatre-vingt-treize.

MISE A PRIX

Ledit immeuble sera mis en vente en un seul lot sur la mise à prix de **deux mille cinq cents francs** fixée par monsieur l'Avocat Général, ci... **2,500 francs**.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e Blanc, défenseur poursuivant.

Fait et rédigé par le soussigné à Monaco, le quinze juillet mil huit cent quatre-vingt-treize.

Pour extrait :
Signé : A. BLANC.

Enregistré à Monaco, le quinze juillet mil huit cent quatre-vingt-treize, folio 76 verso, case 5. Reçu un franc.

Signé : BERTONI.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 24 au 30 juillet 1893

MARSEILLE, b. Pauline, fr., c. Sènequier,	briques.
CASSIS, b. Jeune-Pierre, fr., c. Sammartin,	ciment.
SAINT-TROPEZ, b. Tante, fr., c. Davin,	sable.
ID. b. Vierge-Marie, fr., c. Doglio	id.
ID. b. Figaro, fr., c. Musso,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
CANNES, b. Ville-de-Marseille, fr., c. Jaume,	id.
ID. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Jeune-Baptistin, fr., c. Mèrello,	id.
ID. b. Gambetta, fr., c. Conte,	id.
ID. b. Deux-Innocents, fr., c. Dalbéra,	id.
ID. b. Louise-Auguste, fr., c. Bellone,	id.
ID. b. Marie, fr., c. Ferrero,	id.

Départs du 24 au 30 juillet

SAINT-TROPEZ, b. Jeune-Pierre, fr., c. Sammartin, sur lest.	id.
ID. b. Tante, fr., c. Davin,	id.
ID. b. Vierge-Marie, fr., c. Doglio,	id.
ID. b. Figaro, fr., c. Musso,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
CANNES, b. Ville-de-Marseille, fr., c. Jaume,	id.
ID. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Jeune-Baptistin, fr., c. Mèrello,	id.
ID. b. Gambetta, fr., c. Conte,	id.
ID. b. Deux-Innocents, fr., c. Dalbéra,	id.
ID. b. Louise-Auguste, fr., c. Bellone,	id.
ID. b. Marie, fr., c. Ferrero,	id.

Par arrêté de M. le Maire de Monaco en date du 13 juillet 1893, licence est donnée à M^{me} Croizet, sage-femme, élève de la Maternité de Montpellier, avec la faculté de recevoir chez elle, *villa Mont-Plaisir*, et de placer des nourrices et nourrissons.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

REVUE MONÉGASQUE

LETTRES, SCIENCES, ARTS

PUBLICATION MENSUELLE

Directeur : Comte DU PONT L'ABBÉ DE COATAUDON
Rédacteur en Chef : MAURICE GUILLEMOT

Sommaire du 1^{er} août 1893

- LOUISE ABBÉMA. — *Sol, mi, do, do, mi, sol*, aquarelle.
- PHILIPPE CASIMIR. — *Les Environs de Monaco*. — Troisième excursion : La Route de la Corniche : Eze ; de Monaco à Saint-Hospice. — Vues phototypiques : Les Tunnels de la route de Nice, le Village arabe de Beaulieu, Saint-Jean, Saint-Hospice, la Rade de Villefranche, le Lac de la Vésubie au cap Ferrat.
- MAURICE GUILLEMOT. — *L'Envoûtement*, nouvelle.
- GEO. BONNERON { *Tes Yeux.....* } Poésies.
{ *Mon Rêve.....* }
- ALTER EGO. — *Au Jour le Jour*. — Mort de Guy de Maupassant — Les nouveaux décorés : Forain et Henri Guérard — Monte Carlo, par Alfred Stevens.
- M. D'AURAY. — *Bulletin bibliographique*.

ABONNEMENTS : Un an, 30 francs — Un numéro, 3 francs

BIBLIOGRAPHIE

Il sera rendu compte dans le Bulletin Bibliographique de tout ouvrage adressé au Rédacteur en chef de la *Revue Monégasque*.

Les illustrations du présent numéro sont obtenues par le procédé phototypique Conso, de Nice

Toutes les communications concernant la *Revue Monégasque* doivent être adressées au Rédacteur en Chef.

En vente à l'Imprimerie de Monaco :
L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO
POUR 1893

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE
CODE DE COMMERCE
CODE CIVIL — CODE PÉNAL
Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

HOUSE AGENT
Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS
S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE
VIGNOBLE DE LA COMPAGNIE
à la Bocca, près Cannes

RÉCOLTE SUR PIED A VENDRE
Comprenant Chasselas, Cinsaults, Clairettes, Muscats de Hambourg et Ugnis blancs.

S'adresser, pour visiter, à M. FONTAINE, chef de culture, à la Bocca (Alpes-Maritimes) et, pour traiter, à M. FÉLIX, inspecteur de l'exploitation, gare Saint-Charles, à Marseille.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Tirage du 3 août 1893

OBLIGATIONS 3 % (2^e Série, Titres bleus)

Le Conseil d'Administration a l'honneur de prévenir MM. les porteurs des Obligations 3 %, 2^e Série (titres bleus), qu'il sera procédé, en séance publique, le 3 août 1893, à deux heures de l'après-midi, au siège de la Compagnie, à Paris, Gare Saint-Lazare (Bureau des Titres), au tirage au sort des 5,186 Obligations à rembourser à l'échéance du 1^{er} octobre 1893.

La 15^e édition du *Dictionnaire des Maladies*, par le D^r J.-B. Dubois, vient de paraître. Cet ouvrage comble une véritable lacune dans la littérature de vulgarisation scientifique, en donnant l'explication de tous les termes techniques employés dans les articles d'hygiène et de médecine.

Le *Dictionnaire des Maladies*, dont le grand succès est bien mérité, donne au public la liste complète de toutes les maladies et indique le traitement classique pour chacune d'elle ; il rend les plus grands services non seulement aux malades, mais encore aux bien portants.

La place de cet excellent ouvrage est marquée sur le bureau, dans la bibliothèque et au chevet de tous ceux qui veulent comprendre ce qu'ils lisent. Rien n'a été négligé pour le rendre utile, pratique et instructif.

Le *Dictionnaire des Maladies*, 15^e édition, relié en toile, se vend 5 francs. Pour le recevoir franco, envoyer mandat, bon ou timbres-poste à l'administration du *Journal de la Santé*, 5, boulevard Montmartre, Paris.

Dans le sixième fascicule du *Figaro-Salon* où figure comme double prime en couleurs la ravissante Baigneuse de Guillaume Dubufe, se rencontrent tous les tableaux les plus admirés et aussi les plus discutés au Champ de Mars. Ce sixième fascicule termine et achève le volume de 1893, un des plus curieux de la série et dont le succès sans précédent est dû pour une bonne part à ces six grandes planches en couleurs qui à elles seules constituent un commencement de galerie.

Le fascicule : 2 francs.

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie ; prix : 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

Imprimerie de Monaco — 1893

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Mois	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)									
J	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
	24	762.2	761.5	761.2	760.5	759.5	26.2	27.2	28.2	25.5				24.5	69.4
25	59.5	60.6	59.5	59.2	58.8	26.5	28.2	29.2	28.5	25.2	62.5	id.	Beau, nuageux		
26	57.5	57.2	56.5	56.5	56.6	22.6	26.5	26.8	24.5	22.2	68.4	id.	Beau, un peu nuageux		
27	55.6	56.4	55.2	54.8	56.5	22.2	24.3	23.2	21.2	20.6	66.6	S, S E modéré	Nuageux		
28	56.5	57.2	57.6	57.8	58.2	18.5	20.5	19.8	19.2	19.2	63.7	S, S E fort	Tempête, couvert, pluie		
29	57.5	58.5	57.2	57.5	56.2	18.5	22.2	21.2	20.5	20.2	72.5	Calme	Couvert, pluie		
30	55.2	53.5	51.2	52.2	53.8	20.2	22.6	17.5	20.2	21.2	72.5	id.	Beau, un peu nuageux		
DATES						24	25	26	27	28	29	30			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima	29.4	29.2	26.5	25.5	22.2	22.2	22.5		
						Minima	22.8	22.4	21.8	20.6	18.2	17.9	17.5	Pluie tombée : 27 ^{mm} 6	